

**var SS00015 - Date de début de prestation ([Soins de santé](#))****Description**

La date à laquelle la prestation de soins a été effectuée.

Si le code nomenclature de la prestation de soins correspond à une série de prestations (p.ex. une série de neuf séances de kinésithérapie), la date correspond à la première de la série. Vous trouverez le nombre de prestations de cette série dans le [Nombre de cas](#).

En cas d'enregistrement ou de séjour dans une institution de soins, la variable correspond au premier jour facturé de la période de facturation. Vous trouverez le nombre de jours lié au code nomenclature pour ce séjour dans le [Nombre de jours](#).

S'il s'agit de produits pharmaceutiques ([SS00135](#) > 0), la variable indique la date de délivrance ou la date du début de la période de délivrance.

*Remarques*

- En cas d'admission ou de séjour dans une institution de soins, le premier jour facturé ne correspond pas nécessairement à celui de la date d'admission. La facturation des séjours de longue durée (p.ex. dans une maison de repos) est forfaitaire et concerne une période donnée (p.ex. 1 mois ou 1 trimestre). Dans ce cas, le premier jour facturé de la nouvelle période de facturation peut être enregistré dans cette variable. Si vous souhaitez obtenir la date d'admission à l'hôpital, consultez la variable [Date d'admission](#).
- Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI. Vous pouvez les consulter sur [le site de l'INAMI](#), sous '**Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique?**' (recherchez Enregistrement de type 30 Zone 5, Enregistrement de type 40 Zone 5 et Enregistrement de type 50 Zone 5).

**Disponible**

| Database                       | Variantes | Premières données | Dernières données |
|--------------------------------|-----------|-------------------|-------------------|
| <a href="#">Soins de santé</a> | ALL       | 2005-10-01        | 2024-03-31        |

**Info demandes de données**

Détails à motiver. Les dates exactes relatives aux prestations représentent une catégorie spécifique de données personnelles. Toute utilisation de celles-ci doit être rigoureusement motivée dans la demande et, idéalement, est à éviter. Le commanditaire examine si la semaine dérivée ([PROCEDURE\\_YYYYWW](#)), le mois dérivé ([PROCEDURE\\_MM](#)) ou l'année dérivée ([PROCEDURE\\_YYYY](#)) suffit.

**Code**

SS00015

**Format SAS**

DDMMYYN8. (date)

**Variable(s) dérivée(s)**

- [FIRST\\_PREST-Premier jour facturé de l'année Y pour le séjour](#)
- FIRST\_PREST\_MM\_Hs
- FIRST\_PREST\_YYYY\_Hs
- [PROCEDURE\\_YYYYWW-Semaine de la prestation](#)
- [PROCEDURE\\_MM-Mois de la prestation](#)
- [PROCEDURE\\_YYYY-Année de la prestation](#)
- [C\\_RANK-Numéro de suite chronologique du jour de prestation](#)

**Variable(s) équivalente(s)**

- [SS00125-Date dernière prestation](#)

**Mots clés**

[Prestations de soins de santé](#),  
[Médicaments et matériel médical](#),  
[Institutions de soins de santé](#)

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)